



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 DECEMBRE 2019**

Le **mercredi 11 décembre 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 04 décembre 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

**Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Catherine LEROUX, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Béatrice TASSERY, Jean Marie ALINE, Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA

**Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Cécile JOURDAINNE à François CRAMILLY, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Christian LETEURTRE à Daniel ROUSSEL, Amandine TAVARES GOMES à William GUILLARD

**Absent(s) non excusé(s) :**

Sébastien PETIT, Robin DAVID, Juanita AUGUSTIN, Juan Carlos VEGAS

formant la majorité des membres en exercice.

Madame GALHAUT est nommée secrétaire de séance.

-----  
**DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANTS LA COMMUNE AU SEIN DU PARC  
NATUREL REGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE - CM/19/153**

Il est rappelé que par délibération CM/19/044 en date du 4 avril 2019, le Conseil Municipal a désigné deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour représenter la Ville et siéger au sein du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des boucles de la Seine normande dans le collège des communes et villes porte d'entrée, comme suit :

- Titulaire : Marie-Claude BEAUFILS
- Titulaire : Daniel ROUSSEL
- Suppléant : Patrick CALLAIS
- Suppléant : ~~Hubert~~ LUCAS

Suite à la démission de Monsieur Hubert LUCAS, élu de la liste « Le Trait, ensemble et autrement », il convient de le remplacer au sein de ce syndicat.

Il est proposé de désigner Monsieur François LANGLOIS  
Monsieur Hubert LUCAS.

Il est ajouté que le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité, en application de l'article L.2121-21 du CGCT de ne pas procéder au scrutin secret, pour cette désignation.

### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE** à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret.

**DESIGNE** Monsieur François LANGLOIS, en remplacement de Monsieur Hubert LUCAS au sein du Parc naturel des boucles de la Seine normande.

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 22 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
18	26	pour: 19 contre: 0 abstention(s): 3 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire  
le 11 décembre 2019

**Patrick CALLAIS,  
MAIRE**

